

Page 1	Page 2	Page 3	Pages 4	Pages 5	Page 6	Page 7	Page 8
Edito	André Colas Tondeuse Station d'épuration	Circulation Corons Rue de la Mine	Conseil des enfants Fête des voisins	Tabatière Chantier jeunes Cabine téléphonique	Pompiers	C'est déjà du passé !	Agenda

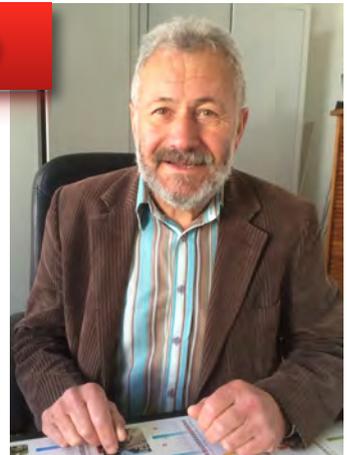


Bulletin trimestriel de la Mairie de Noyant

n° 34 septembre 2016

C'est avec beaucoup de peine que les Noyantais ont appris le décès d'André Colas au coeur de l'été. André était toujours disponible lorsqu'il s'agissait d'oeuvrer pour sa commune et ses habitants. Ses engagements étaient nombreux (voir page 2) et sa disparition laissera un grand vide. Toutes nos pensées vont vers Aline, son épouse, et à sa famille.

**Edito**



Une pensée également pour les victimes des récents attentats terroristes qui plongent notre pays dans l'incompréhension et le désarroi. Ces assassins veulent dresser les Français les uns contre les autres, tuer notre mode de vie et notre liberté.

A Noyant, nous sommes forts de notre passé. Nous avons su collectivement, au cours du siècle dernier, accueillir et faire vivre ensemble des hommes et des femmes venus de cultures et de contrées très différentes. Polonais, Ukrainiens, Français d'Indochine, réfugiés de l'Asie du sud-est, et bien sûr Bourbonnais. Tous ensemble, nous nous sommes construits une destinée commune. Il nous faut continuer de faire vivre cette société de tolérance et d'ouverture.

Les terroristes doivent être combattus sans état d'âme, là où ils se trouvent, sur notre territoire national comme à l'extérieur. En aucun cas nous ne devons pas nous laisser aller à des amalgames trop faciles qui seraient destructeurs.

La rentrée annonce de nombreux changements pour notre commune. Notre rue principale a fait peau neuve pendant l'été. D'autres aménagements sont en cours de réalisation et la Gazette sera là pour vous en informer.

Au 1er janvier 2017, seront mises en place dans le cadre de la loi NOTRE les nouvelles intercommunalités. Selon le schéma préfectoral, Bocage Sud devrait rejoindre les onze communes de Bocage Bourbonnais et ainsi former une nouvelle entité de 25 communes pour 14000 habitants.

De nouvelles opportunités s'offriront à nous. Il nous faudra les saisir. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de ce dossier.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée.  
Michel Lafay

## Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de **9h15 à 12h.**

ainsi que le mardi et le vendredi de **14h à 17h**

Tél. 04 70 47 21 14  
mairie@noyantdallier.fr  
site web : [www.noyantdallier.fr](http://www.noyantdallier.fr)

Encore plus d'infos sur le site web de Noyant : [www.noyantdallier.fr](http://www.noyantdallier.fr)



Noyant d'Allier est aussi sur Facebook !



## André Colas



### André Colas est décédé à son domicile à l'âge de 85 ans.

Dédé, comme tout le monde aimait l'appeler, est arrivé à Noyant en 1947 avec ses parents qui venaient d'acquérir la ferme de Montquin. Natif de Cossaye, dans la Nièvre.

Il aimait raconter ce déménagement de 50 kms, à pieds, dans la journée avec les animaux.

Très jeune, en 1951, il s'est engagé dans le corps des sapeurs-pompiers volontaires de Noyant, au sein duquel il a œuvré pendant quarante ans. Il fut récompensé et médaillé pour services rendus.

En 1958, il épouse Aline Duplaix à Meillers, ils eurent quatre enfants.

Tout en succédant à ses parents sur la ferme familiale, il développe une activité de travaux agricoles et publics.

Malgré son emploi du temps bien chargé, très vite, il s'est impliqué dans la vie associative et au sein du conseil municipal. Membre du comité des fêtes depuis 1972, il a participé pleinement, en 2006, aux manifestations du cinquantenaire de l'arrivée des rapatriés à Noyant.

Dès la création de l'association des Amis de la Mine, il s'engage avec son épouse Aline, dans cette nouvelle activité qu'ils ont portée à bout de bras pendant des années.

Ils ont contribué au développement du musée qui est devenu un lieu touristique très prisé.

Ancien combattant d'Afrique du Nord, il a œuvré au sein des Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (CATM) et était vice-président de la section Souvigny-Noyant.

Elu conseiller municipal en 1971, réélu sans interruption jusqu'en 1995, il devient adjoint au maire jusqu'en 2001.

Une foule immense lui a rendu un dernier hommage.

## La municipalité, a fait l'acquisition au printemps d'une nouvelle tondeuse autoportée de marque ISEKI pour un montant de 14 000 €.

Cette nouvelle tondeuse dotée d'un bac de ramassage est destinée à remplacer l'ancienne, âgée de plus de quinze ans, qui n'en était pas équipée. Elle permet donc un travail plus soigné en évitant de laisser les résidus de tontes sur les pelouses et évite les projections d'herbe sur la voirie.

Le bac de grand volume, à « bennage" grande hauteur, permet de déverser la tonte directement dans la benne du camion communal.

Egalement équipée de phares et de clignotants, cette nouvelle machine bénéficie d'une carte grise permettant ainsi un usage routier.

Nos employés communaux peuvent ainsi se rendre sur les différents points à tondre, comme

## Entretien des espaces verts



le stade, en toute sécurité et en respectant les dernières réglementations routières.

Enfin, par rapport à l'ancien matériel vétuste, elle améliore les conditions de travail du personnel communal, en offrant un poste de conduite mieux adapté limitant ainsi les vibrations et le bruit.

*Frédéric Fusil Adjoint au Maire  
en charge des travaux*

## Inauguration de la nouvelle station d'épuration

La nouvelle station d'épuration, financée par le SIVOM, a été inaugurée en juin. Elle répond aux toutes nouvelles normes écologiques.

Les travaux et sa mise en service se sont déroulés sans perturbation majeure pour les riverains, suivant les modalités actées lors de la réunion publique de 2015.

En fonctionnement, cette station est beaucoup plus silencieuse et inodore que l'ancienne.



## En raison de contraintes administratives, la mise en place du plan de circulation des Corons a pris du retard



Le plan de circulation a été acté par les habitants depuis longtemps, les panneaux sont achetés de longue date et pourtant nous n'avons pu commencer l'implantation...

Pour chacun des 24 panneaux, il faut une autorisation appelée « DICT », validée par tous les opérateurs ayant des équipements enfouis (téléphone, eau, électricité,...). Ils s'assurent ainsi que le trou envisagé pour fixer chaque panneau ne va pas détériorer leurs équipements souterrains.

L'obtention simultanée des 24 autorisations de la part de tous les

opérateurs est un véritable casse-tête, d'autant plus que chaque DICT devient caduque au bout de quelques semaines.

**Mais nous sommes têtus...  
et nous espérons une mise en place pour l'automne !**



Lors de la réunion publique des Corons, il avait été demandé que les plaques des rues soient changées par d'autres plus lisibles. Chaque rue de la Cité de la Brosse sera bientôt dotée d'une plaque sur le modèle ci-contre à la place des plaques existantes.

### Aménagement de la rue de la Mine

Au moment de mettre en page cette Gazette (début août), l'aménagement n'était pas totalement terminé. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

A ce jour, les travaux se sont déroulés dans le respect des engagements pris lors de la réunion publique organisée sur ce thème le vendredi 1er avril 2016.



**Les consommateurs peuvent s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition aux appels publicitaires téléphoniques.**

Pour cela, ils doivent entrer leur(s) numéro(s) de téléphone fixe(s) et/ou portable(s) sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr).

Ils reçoivent alors par courriel une confirmation d'inscription sous 48 heures.

Les consommateurs sont protégés contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de leur inscription.

Si les appels continuent, les consommateurs peuvent s'identifier sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) afin de remplir le formulaire de réclamation. Les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mèneront les enquêtes nécessaires.

Toutefois, le démarchage reste autorisé dans les situations suivantes :

- « en cas de relations contractuelles préexistantes » (par exemple, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous formuler des offres) ;
- en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ;
- de la part d'instituts de sondage ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'il ne s'agira pas de prospection commerciale.

En outre, tous les opérateurs de téléphonie proposent à leurs abonnés de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition. Il existe deux types de listes d'opposition :

- la liste rouge
- la liste orange

## Tourisme

La commission tourisme a proposé l'impression de sets de table vantant les atouts touristiques noyantais. Le financement a été accepté par le conseil municipal. Une douzaine de restaurants des communes alentour ont utilisé gratuitement ce matériel publicitaire pendant la période estivale.



## Communiqué



Philippe Bourgeon, pharmacien de Noyant, nous prie de communiquer les informations suivantes :

- Mlle LERIGET Olivia sera embauchée en CDI à la pharmacie en qualité de préparatrice en pharmacie à partir du 03-10-2016.
- Les personnes handicapées, âgées ou sans moyen de locomotion, ont la possibilité de se faire livrer des médicaments à domicile, gratuitement.

### Ouverture Bibliothèque de Noyant

Vendredi  
de 15h30 à 17h

**9 et 23 sept.**

**7 et 21 oct.**

**4 et 18 nov.**



## Conseil des enfants

Le Conseil des Enfants de juin a fait le bilan des concours lancés cette année. Le concours d'origami a donné lieu à des productions originales.



Le concours d'épouvantail a été moins suivi que l'an passé.

# Vivre



Le Conseil des enfants est à l'initiative de l'installation de « Toutounet » sur Noyant. Les jeunes déplorent que ce dispositif ne soit pas assez utilisé par les propriétaires de chiens et ils viennent de concevoir deux affiches « pédagogiques » qui seront affichées dans le village à la rentrée.



## Fête des voisins



Cette année encore, la fête des voisins a été organisée avec succès allée des Myosotis le 4 juin 2016. Le pâté aux pommes de terre bourbonnais s'est marié au poulet au curry et à la salade d'ananas. Les gourmands ont pu déguster des mets faits maison provenant de différentes régions.

Les habitants des Myosotis ont décidé de renouveler cette expérience de partage et de convivialité.

Merci à Mr le Maire pour la mise à disposition des barrières et pour l'arrêté de circulation.

*Men Nguyen, Conseillère Municipale*

# ensemble

## Bienvenue !



Le bar « le Sourire de Noyant » était bien étroit pour accueillir la centaine de Noyantais venus célébrer l'arrivée de Laurent et Valérie Serruys, les nouveaux propriétaires de la Tabatière.

L'occasion également de saluer notre Kiné, Nicolas Giuliani, et d'arroser le départ en retraite de Thérèse Chabrot.

## On a la main verte à la MARPA



**Des bacs en bois installés devant la Maison du Beau-Chêne permettent aux résidents qui le souhaitent de participer à la culture de fruits et légumes.**

Encadrée par le personnel et par, Alain, un résident spécialiste de jardinage, cette initiative permet aux personnes volontaires de joindre l'utile à l'agréable.

Cette nouvelle activité a pu être mise en place grâce au soutien financier de la MSA, de la Fondation de France et d'Agrica, qui ont apporté 8 000€ de subventions pour acheter les bacs (réalisés par l'Esat de Saint Hilaire) et le petit matériel nécessaire.

Dans le même esprit, le Conseil des Sages de la commune mettra en place trois bacs afin que les Noyantais puissent y cultiver des plantes aromatiques.



## Jeunes volontaires

*« ...faire se rencontrer les gens, les cultures, les idées, les volontés, d'apprendre mutuellement dans une démarche d'éducation populaire, d'œuvrer pour une société plus juste et solidaire, pour un territoire plus accueillant et vivant,... »*

C'est dans cet esprit qu'une douzaine de jeunes venus de Turquie, Corée du Sud, de Russie et de France se sont retrouvés au sein du chantier international basé à Noyant en juillet.

Ils se sont investis dans des travaux de rénovation à la Mine.

C'est la quinzième année que des communes de Bocage Sud accueillent des jeunes internationaux.



## La fin d'une époque !

Combien de bonnes ou mauvaises nouvelles auront été échangées dans cette cabine téléphonique ? Combien de secrets, de promesses... ?

La disparition de ce dispositif collectif de communication nous renvoie à l'usage individuel de notre portable et à l'obligation d'en posséder un... en état de marche.



## Alain Meunier à l'honneur

Lors du congrès départemental des Sapeurs-Pompiers, qui s'est déroulé à Ainay-Le-Château le 19 juin 2016, Alain Meunier, pompier volontaire retraité depuis le 01 janvier 2016, a été promu au titre de Lieutenant Honoraire en remerciement de ses 42 années d'engagement au sein du Centre de Secours de Noyant d'Allier.



### Deux arrivées au Centre de Secours de Noyant :

Le centre de secours de notre commune a eu la joie d'accueillir deux nouvelles recrues lors du premier semestre 2016.

Le sapeur Mickaël PHILLIPE, domicilié à Noyant d'Allier, a intégré la caserne le 1<sup>er</sup> Février suivi par le sapeur Marc-Antoine GANDY, habitant Gipcy, le 1<sup>er</sup> Juillet.

# POMPIERS

**Durant le mois de juin, vous avez pu apercevoir un caisson rouge, implanté sur le parking de la poste, près de la caserne des pompiers.**

Ce caisson, propriété du service départemental d'incendie et de secours de l'Allier depuis deux ans, est une cellule d'entraînement au port de l'Appareil Respiratoire Isolant (ARI).

L'intérieur, rempli de fumée, reproduit les conditions d'un feu d'habitation, bruitage compris. Les pompiers, équipés de l'appareil respiratoire et bouteilles d'oxygène sur le dos, y évoluent dans l'obscurité, entre des cloisons, franchissant au passage des portes ou autres escaliers.

Ainsi, pendant un mois, ce sont les 84 sapeurs-pompiers volontaires de la compagnie de



Souvigny (Casernes de : Souvigny, Noyant, Buxières Les Mines, Le Montet et le Theil) qui ont pu effectuer leur manœuvre de perfectionnement au port de l'ARI.

Cette manœuvre, encadrée par des formateurs référents parmi lesquels figurent deux Noyantais - Thierry Eumont-Camus et Alexandre Chalmin - est obligatoire, pour chaque pompier volontaire, au moins une fois tous les trois ans.



# C'est déjà du passé

comité des fêtes



**Rando du 22 Mai :** les randonneurs n'ont pas hésité à venir marcher sur nos sentiers malgré une météo contraire. Une vingtaine de participants ont partagé au retour le verre de l'amitié dans une ambiance conviviale.



A la journée « Doigts de fée », seize exposants ont présenté des produits régionaux et des objets réalisés par leurs soins. Un toboggan géant a fait le bonheur des enfants.

comité des fêtes



13 Juillet : cette année le comité des fêtes a fait appel au restaurant "Le sourire de Noyant » pour assurer le barbecue. 250 personnes sont venues se restaurer avant de danser sur le parking de la salle des fêtes sur des airs rétro, rock, années 80. Le défilé de lampions a précédé l'incontournable feu d'artifice (municipalité) qui, au fil des années, attire de plus en plus de public.

Le Conseil des Sages a organisé avec succès son premier troc aux plants le samedi 21 mai. De nombreuses animations étaient organisées (Taï Chi, Ikebana, kolam) avant le repas partagé très apprécié.



A l'invitation de la MARPA et en collaboration avec le festival de Gannat, le groupe Era Budaya de Bornéo a enchanté le public noyantais.



Le concert du festival Classique en Bocage a connu un beau succès dans l'église de Noyant. 230 spectateurs sont venus écouter le quintette pour piano et vents, exécutant deux œuvres majeures du répertoire de Mozart et de Beethoven.

## AGENDA

Sept.

1

**Rentrée des classes**  
tél. Ecole  
04 70 47 22 87

Sept.

24

**La feuille de Betel**  
projection gratuite  
salles des fêtes 20h30  
Organisation Villages Vivants

Sept.

25

**Cheminement littéraire**  
participation gratuite  
départ salles des fêtes 9h30  
Organisation Villages Vivants

Nov.

11

**Soupe autour de la  
fête foraine**  
gratuit  
04 70 47 39 87  
Organisation Comité des Fêtes

Nov.

12

**Dîner dansant**  
renseignements  
04 70 47 39 87  
Organisation Comité des Fêtes

Nov.

20

**Ciné-dimanche**  
Entrée Gratuite  
Organisation Villages Vivants

## Associations

### Arts Mêlés - Villages Vivants

Atelier artistique ouvert à tous, les mardis à 15h, à la salle des fêtes du haut.  
Renseignements 04 70 47 33 34

### Amitié Noyantaise

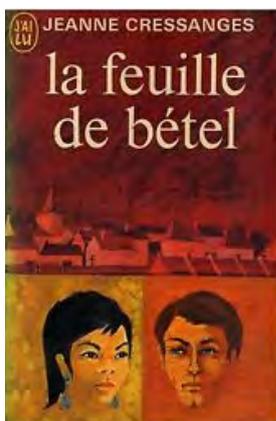
Rencontres à la salle des fêtes chaque 2ème et 4ème jeudi du mois.  
(belote, jeux de société, anniversaires des adhérents fêtes chaque trimestre).

### AJT du Bou

Concert chaque samedi soir au local près du Courtioux.  
Soirées réservées aux adhérents

**Prochaine Gazette  
décembre 2016.**

**Remise des articles  
avant le 1er nov.**



**Samedi 24 septembre 20h30**  
**projection du film « la feuille de Bétel »**

« La feuille de bétel » est un roman de Jeanne Cressanges paru en 1962 chez Casterman.

S'inspirant de l'arrivée des rapatriés d'Indochine à Noyant, l'auteur imagine une romance compliquée entre un instituteur et une jeune eurasienne...  
Un téléfilm, diffusé en 1973, a été tiré de ce roman. Le tournage s'est déroulé à Noyant et de nombreux figurants locaux y apparaissent.

Projection **gratuite**  
**samedi 24 septembre à 20h30,**  
salle des fêtes,  
en présence de Jeanne Cressanges

**Dimanche 25 sept. cheminement littéraire**

Lecture d'extraits du roman évoquant des lieux noyantais lors d'une flânerie dans le village.

**Départ 9h30** de la salle des fêtes. **GRATUIT**

Possibilité de buffet vietnamien sur réservation au retour : renseignements 06 81 01 72 77.  
pot offert - dédicaces de Jeanne Cressanges

Collaboration des associations Villages Vivants et Pré-Texte

## 12 nov. dîner dansant

Dîner dansant du  
**Comité des Fêtes**  
Animé par l'orchestre  
**Michel Virlogeux**

renseignements :  
06 79 55 35 22  
04 70 47 39 87



## TONGS Noyantaises

La section randonnée du CDF propose une sortie ouverte à tous, un dimanche par mois (l'après-midi ou la journée suivant la saison).  
Contact 06 24 16 88 39 -  
06 79 55 35 22

### Prochaines sorties

16/10/2016 BLOMARD  
06/11/2016 MURAT  
11/12/2016 TREBAN



## Soupe 11 novembre

La soupe sera offerte  
à tous dans le cadre  
de la fête foraine.

